

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chère Collègue,
Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mercredi 1^{er} mars 2023
à 20 heures 30
à la Mairie

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 18 janvier 2023
- Retour sur la convention préalable pour l'incorporation dans le domaine public de la commune de Saint-Rogatien de la voirie et équipements collectifs de l'opération « Esprit Village »
- Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération au profit de la commune de Saint-Rogatien pour le pilotage et la réalisation des travaux liés à la gestion des eaux pluviales urbaines rue de Nice
- Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) : convention relative au contrôle et à l'entretien des appareils de défense contre l'incendie
- Plan de formation 2023 des agents
- Pass'Vac 2023 – Proposition de renouvellement de l'adhésion de la commune au dispositif pour l'année 2023
- Proposition de reconduction du dispositif « Argent de poche » pour l'année 2023
- Organisation d'un vide grenier par la Maison des Jeunes – Vente de boissons et de gâteaux / viennoiseries – Fixation des tarifs
- Sollicitation auprès de la CDA pour le fonds de soutien aux manifestations communales 2023
- Questions diverses
- Informations – Communications

Avec mes remerciements et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Chère Collègue, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Didier LARELLE

